

## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/02/22**

*L'an deux mille vingt-deux, le 21 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de BÉLÂBRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil de BÉLÂBRE sous la présidence de Laurent LAROCHE, Maire de BÉLÂBRE.*

***Date de convocation du Conseil : 14 Février 2022***

***Présents : Laurent LAROCHE Maire, Laurence BARITAUD, Karine BERTHOMIER, Claire BOURGOIN-MAIMIN, Aude DESTOUCHES, Sandra DUBOS, Christian GUILLOT, Paul JEANNEAU, Vincent MANTEAU, Suzanne MARCHAND, Jacques MARTINAUD, Alain NEVIÈRE, Jean-Marc POUGET, Vanessa BARBONNAIS suivant la séance à distance, a donné son pouvoir à Christian GUILLOT.***

***Absents : Michel JOUANNEAU, a donné son pouvoir à Laurence BARITAUD.***

***Secrétaires de séance : Laurence BARITAUD, Jean-Marc POUGET.***

***Ordre du jour :***

- 1. Approbation du compte rendu de la précédente séance.*
- 2. Arrêtés de mise en sécurité maison en péril.*
- 3. Proposition de règlement intérieur du conseil municipal.*
- 4. Délibération demande de temps partiel d'un agent.*
- 5. Informations sur le recrutement de 2 agents. Parcours emploi compétence et CDI.*
- 6. Informations liées aux personnels communaux sur la protection sociale en 2023.*
- 7. Association Viltais- autoriser le Maire à engager un partenariat.*
- 8. Dénomination de l'espace entre la Mairie et la Salle des Fêtes.*
- 9. Créations des appellations et numérotation des voies sur les hameaux (travail fibre RIP 36).*
- 10. Cimetières : modification des tarifs des concessions – création d'un règlement intérieur – aménagement des inter-tombes.*
- 11. Informations sur le PLUI.*
- 12. Compte rendu des commissions.*
- 13. Questions diverses.*

*Monsieur le Maire débute la séance en demandant l'autorisation de modifier l'ordre du jour au sujet d'un avenant avec la plus-value sur les travaux de l'espace entre la Mairie et la salle des fêtes, l'ensemble du Conseil Municipal adopte à l'unanimité.*

*Le compte rendu de la séance précédente ayant été diffusé par mail à tous les conseillers, Laurent demande si l'un d'entre eux à des corrections à faire sur son contenu.*

*Paul prend la parole pour évoquer une erreur sur le prix du terrain acheté, pour le projet Age et Vie, qui se situe entre 14000 € et 20000 € au lieu de 35000 € à 40000 €. Suite à cette correction le compte rendu est adopté à l'unanimité.*

**Objet : Avenant n° 1** Suite à une facture de l'entreprise Duval, une plus-value d'un montant de 4572,60 € TTC est constatée, Paul précise qu'il s'agit du démontage du Centre de tri de La Poste : cette plus-value est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Arrêté de mise en sécurité maison en péril**

A la demande de l'Etat, un rapport d'expertise de l'organisme SOLIHA fait apparaître un état important d'insalubrité de la demeure de Madame BERNARDON Marie ce qui implique la prise d'un arrêté de mise en sécurité afin de permettre à cette personne d'être aidée pour faire les travaux nécessaires.

Il est signalé que le mur avenue Jean-Jaurès de l'ancienne propriété HIVERNAT risque de s'écrouler sur le trottoir très fréquenté par les piétons ce qui nécessiterait également de prendre un arrêté.

Les deux demandes sont adoptées à l'unanimité.

**Objet : Proposition de règlement intérieur du Conseil Municipal**

Monsieur le Maire nous résume un règlement de Conseil Municipal recomposé par lui-même dont nous disposons d'un exemplaire dans notre dossier. Après avoir noté quelques modifications, il est adopté à 14 voix pour et 1 abstention.

**Objet : Délibération demande de temps partiel d'un agent**

Suite à la création de la nouvelle association de gestion de la cantine, un agent demande un temps partiel à 80% après avoir lui-même refusé 2 offres à 35 heures de notre part.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre une délibération sur le temps partiel à 15 voix pour et 0 contre.

**Objet : Information sur le recrutement de 2 agents**

Un deuxième P.E.C. rejoint la brigade pour 30 heures hebdomadaires et nous devons lui proposer des formations tout au long de son contrat.

Le 28 mars une personne rejoindra les rangs en remplacement de Terence en tant que stagiaire pendant un an en vue d'une titularisation à l'issue de cette période.

**Objet : Informations liées au personnel communal protection sociale.**

Suzanne représentera Laurent au Centre de Gestion pour un discours sur l'obligation des collectivités locales à fournir et participer aux frais de ses agents pour une complémentaire santé et prévoyance.

**Objet : Association Viltais autoriser le maire à engager un partenariat**

Ce dispositif permettrait à certaines personnes ou familles de réintégrer la vie normale tout en réhabilitant certaines bâtisses qui ont du mal à se vendre.

Laurent rencontrera Monsieur le Préfet pour continuer de s'informer sur le sujet.

**Objet : Dénomination de l'espace entre la mairie et la salle des fêtes**

*Le Conseil Municipal a choisi :*

*“Espace Joséphine BAKER” pour donner un nom à l’espace situé entre la Mairie et la salle des fêtes.*

***Objet : Création des Appellations et Numérotation des voies sur les hameaux***

*Dans le cadre de l’installation de la fibre, Suzanne et Alain ont été chargés de recenser les lieux sans adresses. 5 voies sont sorties de ce travail donc une dénomination s’imposait ainsi qu’une numérotation pour chaque foyer.*

*Pour simplifier la vie de tous, nous les appellerons : Route des Brandes ; Route de l’Age ; Route de Leffe ; Route de La Trimouille ; Route de La Vilaise.*

*Ce choix est adopté à l’unanimité.*

*Dans le même temps Suzanne et Alain ont recensé toutes les plaques directionnelles et plaques de rues à remplacer, il a été évoqué à ce moment la création éventuelle de nouvelles directions de certains lieudits. Laurent charge la commission travaux d’étudier le dossier.*

***Objet : Cimetières modification des tarifs, création d’un règlement intérieur, aménagement des inter-tombes***

*Le règlement intérieur de l’aménagement des inter-tombes sera travaillé lors de la commission cimetière qui se réunira le mercredi suivant. Il est proposé qu’à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, le tarif d’une concession de 25 ans passe à 100 euros et celui d’une concession à 50 ans passe à 150 euros. Le conseil adopte à l’unanimité.*

***Objet : Information sur le P.L.U.I.***

*Le P.L.U.I. rentre dans sa phase de P.A.D.D. (Plan Aménagement Développement Durable). Il va falloir déterminer ce qui est constructible ou non. Le but serait qu’à la place de créer de nouvelles zones constructibles il faudrait privilégier les zones déjà disponibles ou à réhabiliter.*

***Objet : Compte rendu des commissions***

- *La commission des finances déclare que les comptes administratifs sont plutôt bons ce qui nous permet d’envisager une tranche de travaux de trottoirs.  
La commission travaux s’appuiera sur le travail de Michel pour déterminer par où débutera la réfection des trottoirs. Elle travaillera également sur les demandes de subventions des associations le 3 mars.*
- *Commission travaux : Paul annonce que l’élagage des chemins communaux est en cours.*
- *La commission fleurissement à préparer le fleurissement des massifs et des rues, la commande sera réalisée auprès de Monsieur DELAUME.*

***Objet : Questions diverses***

*Une réflexion devra être engagée sur la réduction de l’éclairage publique.*

- *Monsieur le Maire va signer le devis du facteur d'orgue qui s'élève à 30000 € dont 10 % à la charge de la commune et le reste à la charge de la Fondation du Patrimoine, et demande aussi l'autorisation de restaurer les lustres de l'église.*
- *Une demande de subvention de BIP.TV en échange de couvrir un événement. Le sujet sera revu.*
- *La commission des finances devra étudier également, à la demande de la SSB l'octroi d'une subvention supplémentaire pour recruter un entraîneur pour les jeunes.*
- *Sandra a reçu une demande d'une personne de Lussac-Les-Églises qui propose des séances de sophrologie.*
- Calendrier : 3 mars commission finances  
: 7 mars réunion avec François Bonneau  
:10 mars soirée cinéma à Le Blanc « Debout les Femmes »  
: 29 mars conseil communautaire

Séance levée à 23h30

Prochain conseil le 04/04/2022